

# L'Écho-citoyen

## d'Alsace Centrale

Des petits gestes qui font la différence

Les élections de 2020 ont renouvelé le Comité Directeur du Smicom et les nouveaux élus, s'inscrivant dans la trajectoire du mandat précédent, s'attachent à définir et à mettre en œuvre une politique des déchets ambitieuse et réaliste.

Une des actions phares du précédent mandat a été la mise en place du tri des biodéchets, soutenue par une politique incitative renforcée de réduction des déchets. Une très large majorité de citoyens a adhéré à ce dispositif dont nous vous présentons ici les résultats. Il appartiendra aux élus et aux services du SMICTOM de travailler sur l'amélioration du tri des déchets du bac gris : en effet, selon les récentes caractérisations de ces déchets, plus de la moitié d'entre-eux restent recyclables (principalement des biodéchets).

Le bon tri et la réduction des déchets sont des gestes essentiels dans la lutte contre le dérèglement climatique et la pollution des terres et des mers : chacun d'entre-nous peut y contribuer au quotidien et ainsi apporter sa part à l'effort collectif.

Le SMICTOM sera comme toujours à vos côtés pour vous accompagner dans ces démarches et tendre vers le zéro déchet.

Je sais que nous pouvons compter sur vous pour faire de l'Alsace Centrale un territoire exemplaire en la matière et je vous en remercie.

**Jean-Pierre PIELA**

Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

## Biodéchets, redevance ajustée aux usages : quels résultats ?

Un an après la mise en place du nouveau dispositif de collecte, le Smicom a dressé un bilan de cette opération qui limite à 36 le nombre de levées comprises dans la redevance.



- **80% des foyers ont sorti leur bac gris 36 fois ou moins**

Pour les autres foyers, des solutions existent pour **réduire leur production de déchets** et maintenir leur redevance (pratique du tri des emballages, du compostage ou du tri des biodéchets...). Vous pouvez également **surveiller votre nombre de levées sur « Mon compte SMICTOM »**. Plus d'infos sur le site web du SMICTOM.

- **2900 tonnes de biodéchets valorisés grâce au tri**



- **- 22% de déchets dans le bac gris, autant de déchets incinérés en moins !**
- **Un maintien de la qualité du tri dans le bac jaune**

Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas eu de report des déchets du bac gris dans le bac jaune ni de hausse des dépôts sauvages d'ordures ménagères.

**Merci à tous les usagers qui, grâce à leurs gestes de tri, ont rendu possible cette forte diminution de l'incinération des déchets pour mieux les valoriser.**

*En 2021, la redevance restera identique, de même que les services qu'elle finance (24 passages en déchèterie, 36 levées de bac gris, 26 levées de bac jaune, collecte des biodéchets, traitement des déchets, etc.).*

Le bon geste



**BORNE BIODÉCHETS**

dans un sac kraft (pas en vrac)

Les sacs kraft sont disponibles en mairie ou en déchèterie toute l'année (un lot de 100 sacs par an par foyer). Vous pouvez également utiliser les sacs kraft du commerce.



# Que contenaient les bacs gris en 2020 ?

Grâce au nouveau service de collecte des biodéchets, le poids de la poubelle grise a baissé de 22% en un an. Mais concrètement, que jette-t-on aujourd'hui dans le bac gris ? Pour y répondre, le SMICTOM a missionné un bureau d'études qui a analysé le contenu réel des

bacs gris par échantillonnages. Les résultats démontrent de réels progrès en matière de réduction des déchets et de tri, en particulier concernant les biodéchets.

## Composition moyenne des OMR du SMICTOM d'Alsace Centrale en 2020

Données Ecogeos 2020 pour le SMICTOM d'Alsace Centrale, chiffres issus des caractérisations basées sur la masse.

**136 kg/hab/an**



**45% de biodéchets**

→ qui pourraient être évités, compostés ou triés (restes alimentaires, gaspillage...)



**11% de déchets recyclables**

→ destinés aux bacs jaunes (emballages, papiers...)



**6% de déchets d'autres collectes**

→ à apporter en déchèterie (textiles, électroménager, etc.)



**38% de déchets effectivement destinés au bac gris : tous les déchets résiduels**

→ Un tiers de ces déchets pourront être triés à partir de 2023 (films et barquettes en plastique...)

Bac gris =

**25%** des déchets,  
**33%** des coûts

### Une évolution positive entre 2017 et 2020



**-25 kg**

de biodéchets dans le bac gris par habitant grâce au tri des biodéchets et au compostage. Continuons nos efforts !



**-36%**

de déchets recyclables dans le bac gris, montrant une diminution des emballages jetés par erreur et une bonne qualité du tri.

Veillons ensemble à diminuer la production de tous nos déchets (emballages, déchèteries, déchets verts).  
Plus d'infos sur l'objectif Zéro Déchet : [www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)

Vous avez trouvé ce document utile ? N'hésitez pas à le faire circuler autour de vous.

Vous êtes propriétaire ? Faites passer ce document à vos locataires qui bénéficient des services du SMICTOM !

Vous avez des trucs et astuces et vous souhaitez les partager ?

Envoyez-les à [courrier@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:courrier@smictom-alsacecentrale.fr) (objet : trucs et astuces).

Soutenu par



Un beau métier pour la planète !

[www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)

Restez connecté(e), retrouvez-nous sur Facebook

